

# Parc de Chartreuse

Depuis 1995, Saint-Egrève est membre du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

## La découverte du Parc de Chartreuse

Saint-Égrève est une commune membre du Parc Naturel Régional de Chartreuse depuis sa création le 6 mai 1995. Avec une superficie de 76 700 ha, représentant une population de 46 300 habitants, le Parc regroupe 60 communes (41 en Isère et 19 en Savoie). Développer et valoriser le potentiel naturel, culturel et humain du massif, tels sont les objectifs que se sont assignés les responsables du Parc de Chartreuse.

## L'organisation administrative du Parc de Chartreuse

Géré par un syndicat mixte, le Parc de Chartreuse rassemble autour d'un projet commun tous ses partenaires, les élus, les représentants de l'État, de la région et des départements de l'Isère et de la Savoie au sein du comité syndical tandis que le conseil de massif fédère les associations et les socio-professionnels du territoire. C'est ensuite une équipe technique composée d'une dizaine de personnes qui soutient, coordonne et anime les actions décidées par le Comité Syndical.

## La Charte du Parc de Chartreuse

La Charte du Parc reflète la volonté commune de constituer un espace de qualité, de vie et de rencontre au sein duquel l'harmonie entre l'homme et la nature est préservée.

Le Parc de Chartreuse remplit cinq missions principales :


- préserver et valoriser le patrimoine par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages
- favoriser le développement économique, social, culturel et la qualité du cadre de vie
- contribuer à l'aménagement du territoire
- assurer l'accueil, la sensibilisation et l'information du public
  
- conduire des actions expérimentales ou innovantes.

## Des plantes à protéger

80 espèces végétales présentes en Chartreuse bénéficient de règles de protections réglementaires. Certaines plantes aux attraits reconnus font l'objet de cueillettes massives et finissent par se raréfier. C'est ainsi que la cueillette de douze espèces ornementales comme le houx, le muguet, la jonquille ... ou aromatiques comme la vulnéraire est limitée "à ce que la main peut contenir". Celle des airelles ou des myrtilles ne doit pas excéder un kilo par personne et par jour.

## Le Grand Duc, emblème du Parc de Chartreuse

Le Parc a pour emblème le Grand Duc, rapace "symbole de mystère et de sagesse", il a été dessiné par le peintre Arcabas.

Renseignements et informations :  
Parc Naturel Régional de Chartreuse  
Maison du parc  
38380 Saint Pierre de Chartreuse  
04 76 88 75 20  
[www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)   
[accueil@parc-chartreuse.net](mailto:accueil@parc-chartreuse.net)



**VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE**  
36 av. du Général de Gaulle  
38120 SAINT-ÉGREVE  
04 76 56 53 00